

CHRONIQUE LOCALE  
TOURCOING

A MONSIEUR DRON

Or donc le Ministre de l'Instruction publique viendra à Tourcoing le 27 Mars pour assister à l'inauguration du Palais des Beaux-Arts, et pour poser la première pierre au Pavillon de la Ferme de la Bourgoigne. Nous ne serions nullement surpris qu'il investit de l'autorité du défrocké, Monsieur Chammié en conférant le titre de Duc de Bourgoigne à notre illustre Maire.

Il y a plus d'un mois que la Courrier de Tourcoing a annoncé cette nouvelle, et l'avait du reste regretté par filigrane, mais notre confrère de l'Asser la démentait. Pourquoi est bien de reconnaître maintenant qu'il n'est pas indispensable pour un journal de paraître quotidiennement, pour être bien informé.

Si l'arrivée du Ministre de l'Instruction publique devait donner au petit commerce local un regain de prospérité ou encore remplir notre caisse communale que les extravagantes dépenses d'un maire prodigue a vidé jusqu'à fond, nous applaudirions de deux mains à la démentie. Mais il vient pour tout autre chose. Et les élections municipales du mois de Mai ne sont pas étrangères à cet état d'esprit. Monsieur le Maire comprend combien il a perdu dans la confiance de ses anciens partisans, et il cherche à donner un coup de tam-tam pour remonter à la surface.

Père perdu, Monsieur Dron, vous êtes juré et bien juré, et toute la clique ministérielle ne se fait pas pour vous laver aux yeux de vos administrés. Vous avez dilapidé nos finances par des dépenses inconsidérées, et au lieu de nous donner des rues payées et arborées, vous avez préféré dépenser plus d'un million pour bâtir un palais qui abritera une cinquantaine d'élevés une ou deux fois par semaine. C'est votre portefeuille qui en souffre, Monsieur le Député-Maire, et nous aurions très bien pu nous passer d'un cadeau aussi princier. Combien vous auriez été mieux inspiré en ramenant le prix du gaz à l'ancien tarif et en diminuant nos charges d'octroi.

Auriez-vous oublié par hasard que le prix du gaz a été augmenté au moment de la hausse du charbon sous promesse de revenir à l'ancien tarif aussitôt qu'une baisse surviendrait.

Il y a de beaux jours que le charbon a baissé mais le prix du gaz a été maintenu. Ôseriez-vous nous dire Monsieur le Maire que ce que nous avançons n'est pas exact? Maintenant qu'il est officiel que le ministre Chammié vient à Tourcoing adoptez-vous pour le cortège l'itinéraire que nous avons eu l'honneur de proposer? Nous n'osons le croire car, quelque soit l'itinéraire qui vous lieur représentant au Gouvernement, celui-ci ne pourrait se défendre de trouver exagérée la dépense de plus d'un million pour un palais alors que quantités de Rues ne sont pas payées. Ces Rues, vous ne figurez pas, se transformant en temps de pluie ou de neige en autant de cloaques bourbeux où les ouvriers piétinent en se rendant à leur travail.

A un autre point de vue cette visite coïncide avec les stutés sans nombre qui seront dirigés contre ces modestes éducateurs du peuple tout l'enseignement dale de quelque cinquante ans à Tourcoing et qui ont droit à la reconnaissance d'un grand nombre de vos amis politiques. Nous en connaissons qui doivent leur situation à ces Frères des Ecoles chrétiennes et nous les signalerons si par leur attitude ils font cause commune avec les proxénètes.

Certains prétendent que Monsieur Chammié est le plus supportable de la bande ou en d'autres termes, le moins mauvais. Quant à nous qui le suivons dans toutes ses exhibitions, qui suivons toutes ses déclarations, nous avons acquis la certitude qu'il ne doit rien à ses collègues pour la versalité de ses opinions.

Nous convenons cependant qu'il est moins brutal que son Maître Combes, qu'il a une amie plus soignée que Pelletan, qu'il possède moins de flair que le général André, mais au fond il est coupable au même degré puisqu'il a élaboré avec eux les lois de proscription.

Monsieur Chammié a ceci de particulier c'est que sous l'œil de Combes il est le plus digne, le plus soumis des ministres; mais quand il n'est plus sous sa tutelle, ses bonnes intentions prennent le dessus et alors il devient ce qu'il était autrefois. Les péripéties de son voyage à Tréguier lors des fêtes en l'honneur de Renan, prouvent suffisamment ce que nous avançons. Quand il figurait aux côtés du défrocké, il écoutait sans sourciller l'insultation et son oreille était seulement blessée par les cris de: «à bas les réactionnaires et les radicaux d'enfer!» pendant à l'adresse des adversaires du défrocké, mais le lendemain, quand il fit son

son pèlerinage à la statue de Renan il imposa silence à quelques brailleurs qui lançaient les mêmes cris et il leur conseilla paternellement de crier: «Vive la France». Cette conduite équivoque ne prouve pas chez ce ministre une volonté bien ferme et s'il ne fut pas l'instigateur immédiat de toutes les iniquités qui se commettent il est au moins complice. Nouveau Pilate il s'en est lavé les mains.

Aussi quand il passera dans les rues de Tourcoing, les pères de famille voraces lufuaproscripteur au même titre que Combes et les anciens élevés des Frères le regarderont comme l'adversaire déclaré de leurs anciens maîtres.

Ce ministre comme les autres ne mérite que le dédain et c'est avec une froide indifférence que les vrais amis de la Liberté, ceux qui ambitionnent pour la France une ère de prospérité et de paix, le recevront à sa descente de trait.

On dit qu'à l'occasion de la visite du ministre de l'Instruction publique à Tourcoing, Monsieur le Député-Maire rendra un Ukase par lequel il engagera tous les Tourquennois à arborer le drapeau national.

Si le fait est exact, nous invitons tous nos adhérents, et en général tous ceux qui ont conservé dans le cœur un sentiment de pitié pour les victimes de la haine ministérielle, nous les invitons à pavoiser; mais, en signe de protestation contre les atteintes portées à la liberté des pères de famille, nous leur conseillons de mettre leur drapeau en berne et de le cravater de crépe. Ce sera une protestation pacifique autant qu'opportune et Monsieur le Ministre se rendra compte que le Député-Maire de Tourcoing n'a pas défendu les desiderata de ses commettants en votant avec le ministère.

CONTRIBUABLES,  
ouvrez l'œil, et le bon

En 1900, l'administration municipale a été saisie par Monsieur l'Inspecteur primaire d'une plainte, au sujet du recouvrement du ruisseau longeant l'Ecole maternelle, de la rue du Viriolet, plainte qui avait été introduite par les commissions de votre et d'Hygiène.

A cet effet, le Conseil municipal avait pour ces travaux de recouvrement une somme de 6.500 francs, dont les quatre cinquièmes soit 5.200 francs ont été payés sur l'exercice 1900 et le cinquième soit 1.300 francs sur l'exercice 1901. Or, rien n'a été fait et nous sommes en droit de demander à Monsieur l'Inspecteur si cet intérêt ruisseau coulant sous les chassis de l'école est moins dangereux aujourd'hui qu'il y a quatre ans? Monsieur l'Inspecteur a expérimenté par lui-même qu'à certains jours il est impossible de supporter dans les chassis la mauvaise odeur qui se dégage de ce ruisseau pestilentiel.

Qu'un crédit a été voté et qu'une somme de 6.500 francs a été payée, nous demandons à Monsieur le Maire et à Monsieur l'Adjoint proposés aux finances, ce qui a été fait de cette somme.

Qu'on passés les 6.500 francs payés pour le recouvrement du ruisseau, alors qu'aucun travail n'a été effectué?

Ahous, monsieur le Maire, répondez, ce sont vos contribuables qui vous demandent compte d'une somme qui semble avoir été détournée de sa véritable destination?

Telle est la question, que nous ne cessons de poser aussi longtemps que nous n'aurons pas reçu satisfaction.

Nous engageons les incrédules de passer rue du Viriolet et de regarder au regard par les trous de la bâtisse qui surmonte le tablier du pont, et ils verront qu'aucun travail d'assainissement n'a été effectué. Comme nous ne voudrions pas qu'ils soient victimes des mensonges qui s'échappent de ce bouffier, nous leur conseillons de se boucher les narines.

PISTON FILS.

A VOUS L'HONNEUR

Hinri, le conseiller général, l'ancien correspondant du Sec à Maitrise, ossia de nous faire peur. Il se pose en matamore, et avec un geste théâtral il lance cette ridicule apostrophe:

«Te verra comme en j'ras extermier tous ces dévriants véreux, in ching sec ça y a...»

Tout deux aimable conseiller, libre à vous de prendre l'épée de combat, mais nous

vous conseillons de choisir une bonne cuirasse, car nous vous attendons de pied ferme. A vous l'honneur!

La lutte sera chaude nous en répondons et elle ménagera des surprises plutôt désagréables à celui qui nous provoque. Il verra de quel côté sont les véreux. Comme il a déjà trouvé le fameux sérum contre la rage, nous l'engageons à chercher un vermillon qui lui sera d'une grande utilité.

Oui, Hinri, il est des véreux à votre connaissance qui ont besoin d'un remède énergique, ent'autres celui qui était un assidu aux Halles à la crêpe de Roubaix.

A bon entendre saut.

BAGNE MUNICIPAL

Tel est le qualificatif par lequel les ouvriers de l'Usine à Gaz désignent l'établissement qui les occupe.

Bien souvent déjà nous avons eu à nous occuper de ce qui se passe dans l'Usine à Gaz, nous avons signalé les abus, les passe-droits qu'y commettent, mais aujourd'hui nous nous faisons l'écho des plaintes qui nous parviennent au sujet de la façon dont le travail est conduit. Voici du reste dans toute sa saine la lettre que nous venons de recevoir et qui dans son extrême simplicité en dit long sur le personnel.

Monsieur le Rédacteur,

Je sais que vous vous intéressez aux humbles, et que vous ne craignez pas de cracher les vérités à l'Administration quand elle se met en défaut, aussi je ne perdrai d'avoir recours à votre estimable journal pour faire arriver jusqu'à la Marie les plaintes lancées au malheureux ouvrier du Gaz.

Sans parler de l'extrême fatigue que donne un travail exécuté pendant une journée entière dans une cour, exposé à la pluie et au vent, l'ouvrier du Gaz a encore à endurer la mauvaise humeur des garde-chiourmes qui composent les services des surveillants.

En tout un pite tableau. Si par hasard pour rechasser les mains endolories par le froid nous les reconduisons dans la poche, aussitôt un surveillant nous crie d'une voix rugie: «Tire les pattes dehors de ta poche, le nœud n'est que j'vache l'passer d'sur tes pattes comme in fait à les brûlés?»

N'est-ce pas M. le Rédacteur, ce qui est encourageant d'entendre ces amonnes, surtout quand on fait ce qu'on doit faire. Ainsi le Samedi 30 Février, nous avons à sept heures un huit heures de travail, mais 3/100 sacs par une pluie battante, à la gare amonée. N'est-ce pas une preuve que nous ne dormons pas sur l'ouvrage?

Il ne nous est pas toujours facile d'aller satisfaire nos besoins et il y a quelques jours l'un de nous a été mis à pied pour être absent exactement trois minutes, alors que de l'endroit où nous travaillons, il est impossible de faire la route en moins de cinq minutes.

Il faut être Français et être rédai à gagner son pain dans cet établissement municipal pour voir que nous sommes dans un pays où la fraternité est en honneur. Il nous est parvenu un individu qui voyageait de loin en loin avec un jeu de «massacres». Cet homme qui est cependant Français a une production pour les Belges. Quant à ses conclusions il voudrait agir à leur égard comme ses anciens clients vis-à-vis de ses marionnettes. Il n'est personne plus violent que lui, il excite les Belges contre les Français et se gène pas pour dire en désignant les Français «Ti, ne resteras ni le vos en la et l'autre là-bas, eh bien, ches lamins y restera!»

Il a sans doute oublié ses dettes à l'Usine, ses plaintes, ses réclamations contre tout le personnel à moins qu'on ne lui commande d'être aussi arrogant, ce qui est encore possible.

C'est pour les lecteurs de votre journal que j'écris ces quelques lignes et non pour attirer l'attention de Monsieur Dron ou de Monsieur Saubert sur notre triste situation, car c'est une chose qui n'ignorent pas et s'ils y consentent, est qu'ils l'approuvent.

Les quelques Français qui peinent à l'Usine à Gaz espèrent tous que cela ira avec le mois d'Avril et que le Journa pourra reprendre son ancien métier. Il tournera son humour, quelques autres les marionnettes qui composent son jeu de massacre et personnes ne s'en plaindra.

Un Français de l'Usine à Gaz.

Il est réellement triste de signaler pareils abus et nous souhaitons que ces quelques lignes tombent sous les yeux de Monsieur l'adjoint Saubert non pas que nous espérons le voir venir à résipiscence, mais pour qu'au mois de Mai prochain, il ne soit pas surpris si les ouvriers et employés des services municipaux se tourneront contre lui!

En tous cas si un patron quelconque de Tourcoing se permettait à l'égard de son personnel ouvrier et employé la contenance partie des abus qui se commettent dans les services municipaux, il n'y aurait pas assez de voix pour le honnir, et le personnel des autres maisons ferait cause commune avec leurs frères de travail, pour faire cesser cet état de choses.

Pourquoi tous les ouvriers des services municipaux ne se solidarient-ils pas pour défendre la cause de leurs camarades de l'Usine à Gaz?

La chose est bien simple, ils n'ont pas osé sur les actes du Diable parce qu'ils savent très bien qu'ils seraient immédiatement mis à pied.

SAVON DU CONGO

Hors concours 1900  
Produit hygiénique.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les articles écrits sous cette rubrique n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, le 27 Février 1904.

Monsieur le Rédacteur  
du Courrier de Tourcoing.

J'ai recours à votre estimable journal qui est toujours sur la brèche, pour parler de la question des permissions.

Vous savez peut-être que les agents de police n'ont qu'une seule journée de congé par mois quand ils ne sont pas puni, ou quand il n'y a pas de grève, de manifestation, de tirage au sort ou de tout... alors on supprime les congés. De ce fait on est quelquefois deux mois et plus sans un jour de congé. Autrement dit on rattrape le temps perdu en renvoyant le personnel, (ce temps-là est passé) Monsieur l'inspecteur de police n'est pas partisan de permission, il nous le dit lui-même, il fait tout ce qu'il peut pour supprimer les congés, lui qui est quelquefois trois jours sans voir sa pose à pas lesom d'avoir ses permissions tant que nous pouvons agents nous sommes sur la brèche chaque heures tous les jours; et cependant c'est le Comité municipal qui a voté ces congés journaliers. Sont-ils au courant de ce qui se passe, je n'en suis pas sûr, et dire que les supérieurs de nous ont leur dimanche à eux et les jours de fête ont le Lundi et Mardi de Carême, et à la St-Catharine, aux Allouettes, Saint-Louis, Saint-Christophe, si petite fête qu'il y a, ils ne travaillent pas. Pourquoi cette différence entre nous et eux, nous sommes aussi dévoués qu'eux et nous demandons qu'on fasse pour nous comme pour eux.

Je voudrais que MM. le Maire, les Adjoints et Conseillers apportent remède à ces états de choses et qu'ils pensent un peu plus à nous.

Ils ont encore une fois cette année oubliés de nous augmenter, et j'ai plus d'un an que j'ai demandé trois fois de plus de travail, dans l'intérêt de se faire quand même. L'année dernière, on a touché l'excédent de ces places laisses, c'est-à-dire rien du tout. Savez-vous ce qu'ils ont fait cette année, ils ont voté 2000 francs pour les lais frais et les dix-sept heures de travail qu'un nous fournait dans les jambes, au moment des grèves, et il n'a encore rien touché de cet argent si se sont dit: «ils seront contents et il ne faudra pas les augmenter encore cette année».

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc...

Un agent indigné.

COMMUNICATIONS

On nous prie d'insérer la lettre suivante, qui a été adressée à M. le Président de la Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix.

Monsieur le Président,

Ayant pris connaissance du tarif de filature que vous avez élaboré en vue de la loi de dix heures, je crois de mon devoir, dans l'intérêt de la filature de Roubaix-Tourcoing, de vous faire connaître la différence qui existe entre la liste des ouvriers de la région de Fournies et celle de Roubaix-Tourcoing.

Table with 2 columns: Region and Filature. Rows include Fournies (Roubaix 10, Bétou 9), Région de Fournies (Roubaix 38, Bétou 11), and Tourcoing (Roubaix 10, Bétou 9).

soit un écart de 50 p. % pour un métier si nous lui comparons: un filier, quatre rateliers, deux badiers. Les saires de la région de Fournies ont tout le matériel et je vous les donne de bonne loi sous réserves de vérification.

Ne pensez-vous pas qu'il y a quelque chose de choquant dans cet état de choses qui une même branche d'industrie dans une même département ait une différence semblable, qui fait que le saire des ouvriers d'un même métier avec un même matériel ou à peu près soit à une différence si grande!

La conséquence de cette situation fait que les filatures de Fournies travaillent déjà avec une différence de 30 p. % environ sur les prix que nous sommes de pratiquer nos industriels de Roubaix-Tourcoing et cela au grand détriment de la prospérité de la filature de nos villes.

Que se passera-t-il si suivant votre désir la filature de Roubaix-Tourcoing doit forcé d'augmenter encore ses saires, tandis que la région de Fournies semble vouloir conserver le statu quo? L'écart augmenté plus haut augmentera encore et la concurrence déjà si inquiétante prendra une proportion telle que notre industrie ne pourra plus résister et succombera inévitablement avec elle changeant et misère pour les ouvriers dont vous avez en ce moment les intérêts en mains.

Reste l'étranger où l'exportation de nos textiles a diminué d'une façon sensible depuis quelques années, une augmentation déraisonnée des saires sera le dernier coup et la lutte avec la concurrence étrangère ne nous sera plus possible.

Que faire alors? Je n'ai pas la prétention de vous donner des conseils, ni de vous tracer une ligne de conduite, mais il me semble qu'il faudrait amener les saires de Fournies à la même clientèle soit sur un même pied d'égalité.

Ceci pour la suite dans notre propre pays.

Pour la concurrence étrangère savoir limiter les prétentions à l'équivalent du saire de 10 h. à celui de 10 h. 1/2.

Voilà ce que je me permets de vous faire remarquer dans l'intérêt des ouvriers de la filature de Roubaix-Tourcoing à qui je porte un intérêt sincère et dévoué.

Un employé de filature.

SOUSCRIPTION NATIONALE

de la Presse Française

en faveur des blessés des armées russes.

Le gouvernement de la Banque de France, sur la demande du Comité Général de la Presse Française, a décidé que ses guichets, à Paris et en Province, seraient ouverts à la souscription en faveur des blessés des armées Russes.

Mais que tous les souscripteurs puissent voir quelle que soit la modicité de leur souscription, leur nom imprimés sur la liste générale des souscripteurs, la Banque Russo-Chinoise, chargée à Paris de centraliser les versements, fera parvenir aux établissements de la Banque, des exemplaires de ces listes, qui seront communiquées aux souscripteurs et leuront lieu de réjouir.

Le Comité de la presse, désire que ces listes soient communiquées aux journaux, qui se feront un plaisir de les publier en totalité ou en partie, selon leur importance.

A la fin de la souscription, le groupement de toutes ces listes générales quotidiennes, permettra d'établir un livre d'or de la souscription nationale, dans lequel tous les noms des souscripteurs figureront; chaque succursale ou bureau auxiliaire de la Banque de France, recevra un exemplaire de cet ouvrage.

Conformément à la décision prise par le Comité Général de la presse française, sous le patronage duquel la souscription est ouverte, les fonds provenant de la souscription nationale, seront versés par tiers, entre la Croix Rouge Française, la Croix Rouge Russe, et le comité de secours organisé sous les auspices de l'ambassade de Russie à Paris.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Convocations

Réunions mensuelles des adhérents :

Samedi 6 Mars, à huit heures du soir, au Vert-Basard, Réunion extraordinaire - communication - conférence - Tombola exceptionnelle.

Dimanche 6 Mars - à quatre heures du soir, au petit Barber, rue Achille-Tatelain.

A cinq heures, à l'Hôtel des Sapeurs-Pompier, rue de la Croix-Blanche.

A la même heure, à l'estaminet du Pont-de-Neuville, rue de Gand, 185.

Samedi 12 Mars - à huit heures et demie du soir au café du Commerce, rue Nauouais, 108.

MENUS FAITS DE LA SEMAINE

Volé. - Un vol de linges a été commis nuitamment par le Tilleul. Des maitresses se sont introduites dans le jardin de M. Legrou, horticulteur, en escadant la haie; ils ont enlevé du linge qui y sechait, d'une valeur de quarante francs.

- Dans la nuit de dimanche à lundi, un inconnu a pénétré chez M. Camille Vandorpe, tisserand, rue du Presbytère, en fracturant la porte d'entrée. Il a fouillé les meubles et a trouvé dans un d'ore une somme de 14 frs, qu'il a enlevé. Ce n'est qu'au matin que M. Vandorpe a constaté le vol. Il a déposé une plainte.

- Un ouvrier de ferme, Jean Hoornaert, âgé de 17 ans, demeurant à Wervicq (Nord) était entre chez M. Vercambre, cabaretier, rue du Brun-Pain, et s'était fait servir une consommation. A un certain moment, le cabaretier se rendit dans sa cuisine. Le consommateur en profita pour ouvrir le tiroir du comptoir et enlever une pièce de cinq francs. Mais il avait été entendu; il fut aussitôt arrêté et ne put nier le vol. Après interrogatoire, il a été écroué.

Accidents. - Un accident de voiture qui a eu lieu au moment de la rentrée de M. Louis Delcour, boulanger, passant sur la Grande Place, vers six heures, lorsque le cheval prit peur et fit un écart. Il s'abattit, brisant les deux brancards. Les dégâts sont importants matériels.

- Un camion de M. Dancette, rue Nationale, passait mercredi matin vers sept heures, rue de l'Hôtel-de-Ville, lorsque le conducteur essaya de franchir le chariot chargé de balles de laine se renversa sur le côté. Tout le chargement a été répandu sur le trottoir, et un brancard fut brisé. Les dégâts sont importants matériels.

Mercredi soir, vers quatre heures, Mine Watelle, âgée de 63 ans, demeurant rue du Tilleul, 108, passait rue de Guisnes, lorsqu'un faucon de 45, elle glissa et tomba si malheureusement qu'elle se fractura le pied gauche. Transportée par des passants à l'estaminet Galleau, elle reçut les soins de MM. les docteurs Guisnet et Dubuy. Mine Watelle, qui devra tenir la chambre pendant six semaines, a été transportée en voiture à son domicile.